

# Droits de l'enfant

## Mon papa ET ma maman sont en prison...

Début octobre 2004 ma vie de p'tit gars du Sud-Ouest bascule : mes parents sont menottés et conduits en prison... Toute la presse en a parlé. Je suis fils de... « Terroristes ». Je passe un bout de temps au commissariat avec ma maman et je dors une nuit dans le Centre départemental de l'Enfance. Mais moi j'veux retourner à la maison, c'est ce que j'ai dit au juge pour enfants. Visiblement j'ai pas été entendu.

Le juge pour enfant m'a confié à mon grand-père paternel, il est comme on dit « Tiers digne de confiance »... Et voilà j'suis parti, sans papier, sous une autre identité (il paraît que c'est la vraie) à la rencontre d'un nouveau pays. Ma mère a eu juste le temps de mettre mes petits amis, quelques jouets dans un sac. Même mon argent de poche est parti dans les coffres-forts de la justice... Une page arrachée par d'autres, les grands, sans que ma vie à moi ait été une seconde prise en compte.

J'ai toujours pas pu discuter, voire engueuler mes vieux ou pleurer avec eux... Par contre j'ai eu 8 parloirs avec mon papa, en tout 5 heures 30 et 9 parloirs avec maman, 6 heures et 30 minutes. J'ai cavale à Moulin, Bordeaux, Nantes, Toulouse. On trouve le temps long sur la route, des fois on a envie et en même temps pas envie d'aller parler avec ses parents. Comme j'suis bon en math, j'ai calculé : depuis octobre j'ai vu mon papa et ma maman 45 minutes en moyenne par mois. Une ou deux journées de route, des fois j'reste sur place. Heureusement y'a les copains de Bonaventure qui m'aident et m'accueillent dans leur maison. Des heures d'attente. Des grilles. Pas de jouets, pas assez de sièges pour attendre. Pas moyen de partager des gâteaux, des bonbons avec mes parents. Le temps que j m'habitue... hop ça sonne. Maintenant je guette même la voix qui annonce : plus que trois minutes !

Au début ils étaient pas dans la même prison, maintenant cela va mieux. Ils sont à deux mètres l'un de l'autre mais j'ai toujours pas eu le droit de les voir ensemble.

Dans le pays des Droits de l'homme, les lois disent que les parents prisonniers sont toujours les responsables légaux de leurs enfants. J'ai toujours pas eu d'explications franches avec mon papa et ma maman. Une fois avec Dada (c'est elle qui m'accompagne) j'ai même

pas pu voir mon papa. La veille j'avais vu ma maman, mais la dame qui garde les parloirs a dit à Dada qu'il fallait que j'ai des papiers : c'est quoi des papiers ? Moi j'sais bien que mon papa c'est mon papa. Eh bien pendant que Dada allait le voir moi j'attendais sur le parking ! Bon ça a ronflé... Je continue d'aller aux parloirs... Mais j'ai toujours pas d'papiers... j'passe la frontière the finger in the nose... Jusqu'au jour où on m'arrêtera ?

J'ai vu à la télé qu'y avait des familles sans papiers qu'avaient tellement peur d'être arrêtées qu'elles n'envoyaient plus leurs enfants à l'école. Y'a une p'tite fille africaine de 5 ans qui a passé plusieurs jours dans un hôtel d'une zone de transit toute seule, sans sa maman. Elle a dû trouver le temps long. Les enfants qui sont avec moi dans les salles d'attente de la prison eux aussi ils s'ennuient quand ils vont voir leur papa ou leur maman. Après tout on n'a rien fait : on aime juste nos parents !

Au début c'était dur, à chaque fois j'étais malade quand je sortais de la prison. Si au moins j'étais sûr que lorsque je viens cela se passe bien... Juste un peu de temps, une salle sans séparation, quelques jouets (mon papa il m'a appris à jouer aux échecs). Parce que c'est dur de parler quand on a fait autant de route, quand on attend dans des salles froides.

Il y a une association, « Relais enfants-parents » qui aide à obtenir pour les familles qui le demandent des parloirs où on peut bouger, jouer avec son papa ou sa maman. Moi j'en ai jamais eu. Tonton Jean-Marc (c'est le mari de Dada) y dit que quand c'est pas interdit par la loi, c'est donc autorisé. Alors si c'est pas interdit par la loi, pourquoi moi j'ai plus d'parents ? Parce que en fait j'ai plus d'parents à partir du moment où l'administration pénitentiaire ne leur permet pas d'assurer leur rôle : je deviens quoi ? À qui je peux parler, dire mon chagrin. J'crois qu'on n'avait pas le droit de punir des innocents, que cela appartenait aux livres d'histoire.

Alors M'sieur le directeur juste un petit pas... Vers l'application des droits pour les enfants... Je n'ose même pas demander d'manger une fois avec ma maman. Ce sera pour une aute fois... dans un autre temps... où les enfants ne seront pas punis à cause de leurs parents.

Dada

*pour un p'tit gars qu'a toujours pas ses papiers.*